VILLE DE SEES
61500

Délibération n° **028/2023**

Domaine et Patrimoine : 3 – 3.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

Date de convocation : 27/03/2023
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 19 Nombre de pouvoirs : 7 Nombre de Conseillers votants : 26
Date d'affichage : 11/04/2023

VOTE : Voix Pour : 26 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-trois le 5 avril à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, Mme Martine BIDAULT, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Séverine LOUVEAU, M. Antoine BIGNON, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, Mme Jacqueline DUJARRIER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Richard PAUPY, M. Jean-Paul SAUVAGET.
Ont donné pouvoir : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à M. Florian MENAGER, Mme Florence LECAMUS à M. Jacques MAUSSIRE, Mme Véronique BARIA UGUEN à M. Christophe ROBIEUX, Mme Jacqueline DUJARRIER à Mme Martine MEYER, Mme Béatrice MIKUSINSKI à M. Fabrice EGRET, M. Richard PAUPY à M. Jean-Marc LETELLIER, M. Jean-Paul SAUVAGET à M. Christian RICHARD.
Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,
Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Convention Etude d'Urbanisme pré-opérationnelle de l'EPF Normandie sur le site « SEPA » à Sées

➲ **Rapporteur : M. MAUSSIRE Jacques, Adjoint aux travaux, Urbanisme…**

Dans le cadre de la convention Région Normandie / EPF Normandie 2022/2026, l'EPF Normandie cofinance et assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friches, à la demande et au bénéfice des collectivités locales et de leurs établissements publics.

La Ville de Sées et la Communauté de Communes, lauréates du programme Petites Villes de Demain (PVD), ont souhaité mobiliser le fonds friches pour réaliser une étude d'urbanisme pré-opérationnelle pour définir le projet de reconversion de la friche « SEPA ». Ce site est inexploité depuis les années 1990, celui-ci a d'abord abrité une activité de tannerie, puis de briqueterie. Il a par la suite été occupé par une usine de fabrication de ponts roulants et de matériel de levage.

L'intervention consiste à mener une étude d'urbanisme pré-opérationnelle intégrant les volets techniques spécifiques au site (pollution des sols, structure du bâti envisagé d'être conservé, premiers diagnostics amiante/plomb, diagnostic de déconstruction…).
L'objectif de cette étude est la définition d'un programme d'aménagement global sur l'ensemble du périmètre du site.

Cette étude d'urbanisme pré-opérationnel, après le recueil des besoins actuels et futurs de la commune (logements, équipements publics, commerces, stationnement, activités…) et le diagnostic urbain et technique, permettra de formuler des propositions de scénarios d'aménagement et de réaliser des esquisses de faisabilité technique et financière d'un projet validé par la Collectivité.

La mission portera en tant que de besoin sur la mise au point de cahiers de prescriptions urbaines et architecturales par sous-îlots, puis par la formulation de préconisations de mise en œuvre opérationnelle en terme, notamment, de procédures, d'études complémentaires, de mise en place d'accompagnement des collectivités et de la réalisation d'un schéma d'aménagement avec le montage opérationnel et bilans prévisionnels.

L'enveloppe maximale allouée pour l'étude s'élève à 100 000 € HT soit 120 000 € TTC.

Le financement de l'intervention est réparti de la façon suivante :

· 40 % du montant TTC à la charge de la Région
· 40 % du montant TTC à la charge de l'EPFN
· 10 % du montant HT à la charge de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne auquel s'ajoute la TVA correspondante (12 000 € TTC)
· 10 % du montant HT à la charge de la Ville de Sées auquel s'ajoute la TVA correspondante (12 000 € TTC)

➲ **Le conseil municipal, sur rapport de M. MAUSSIRE, adjoint aux travaux, à l'unanimité**

➢ **ACCEPTE** la convention d'étude d'Urbanisme pré-opérationnelle avec l'EPF Normandie sur le site « SEPA » à Sées

➢ **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention et toute pièce nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

MAIRIE DE SÉES (ORNE)

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 11 avril 2023

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20230405-Del-028-2023-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023